

### **Prévenir les cambriolages**

Afin de lutter contre les cambriolages qui touchent aussi bien les pavillons que les appartements, voici quelques recommandations pour se protéger.

Publié le 03/12/2024 – Mis à jour le 27/01/2025

### **Je suis acteur de la sécurité**

Prévenez immédiatement la police, de tous les faits suspects laissant présager la préparation d'un cambriolage, en composant le 17.

Si des cambrioleurs sont sur place, ne prenez aucun risque : privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

### **Je protège on domicile**

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable.

Protégez les accès à votre habitation : volets, grilles, barreaux.

Faites installer une alarme télé-surveillée suivant les recommandations de votre assureur.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes là, et ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !

### **Je suis prudent**

Fermez les portes et les fenêtres de votre habitation, même si vous êtes présent ou si vous vous absentez quelques instants.

De nuit, évitez de dormir les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles de la voie publique.

Placez en lieu sûr vos bijoux, cartes de crédits, clés de voitures. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

### **Je fais surveiller mon domicile en cas d'absence prolongée**

### **Pour surveiller les abords de votre domicile pendant votre absence : Inscrive-vous à l'opération tranquillité vacances**

Démarche en ligne sur [service-public.fr](https://service-public.fr)



**Information de contact**



**Hôtel de Ville**

*Horaires : Lundi, mardi,  
mercredi, vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h30*

*Jeudi et samedi*

*8h30-12h*

*Fermé l'après-midi*

*Accueil sans rendez-vous*

*Démarches sur rendez-vous*

*Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon*

*Tél. : 01 41 14 80 00*

**Mairie annexe**

*Horaires : Lundi, mardi,  
mercredi, vendredi*

*9h-12h et 13h30-17h*

*Jeudi : 9h-12h*

*Fermée l'après-midi*

*et le samedi*

*Accueil sans rendez-vous*

*Démarches sur rendez-vous*

*Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt*

*Tél. : 01 41 28 19 40*